

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 06 Février 2023**

Présidence : Mme Leblond

Secrétariat :

Membres présents : Avec voix délibérative :

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe
Mme Rouillier, Adjointe gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme Quéré Lénaïg
Mme Auzanne Elodie
M. Albert Thibault
Mme Robert Muriel

Personnels administratifs et de service :

Mme Charbonnier-Marchais Anne-Lise
Mme Morin Christiane

Représentants des parents d'élèves :

Mme Limare Betty
Mme Hamon Cécile
M. Raynal Olivier
Mme Auroy Sophie

Représentants des élèves :

M. Lubin Chauveau

Représentants de la commune de Baugé-en-Anjou :

Mme Sibille Sophie
Mme Bourigault Virginie
M. Chalopin Philippe (arrivée 18h30)

Membres invités :

Membres absents excusés :

Mme Marie-Pierre Martin
Mme Annette Samson

Membres absents :

Mme Le Flecher Isabelle
Mme Stéphanie Helmut
Mme Douaneau Céline
Mme Anaëlle Menanteau

La mise en place de l'heure de soutien et approfondissement est difficile à organiser car les professeurs des écoles ne sont pas disponibles sur le temps de présence des élèves au collège (en milieu rural temps de trajet pour se rendre de l'école au collège, formation le mercredi matin,...).

18h30 : arrivée de M. CHALOPIN (17 votants)

2) Proposition de répartition de la DGH

Au vu de toutes les incertitudes sur l'organisation des classes de 6^{ème}, la Principale propose une répartition des moyens qui n'entraîne ni suppression de poste ni création.
Par contre, l'enseignement de l'allemand ne sera plus proposé sur le niveau 5^{ème}.

Les représentants de la ville de Baugé comprennent cette décision mais la déplorent car un jumelage existe avec une ville d'Allemagne.

Les membres regrettent tous la disparition de la technologie. Cet enseignement permet à des élèves peut-être moins à l'aise avec les disciplines d'enseignement général de faire appel à des compétences différentes qui les valorisent.

Les membres s'interrogent également sur l'efficacité du soutien en groupe de 25 élèves.

Les représentants des enseignants informent le conseil qu'ils refuseront de se positionner sur la répartition des moyens dans de telles conditions.

Les représentants de la commune expliquent que les collectivités territoriales sont dans la même situation : des annonces et peu de moyens pour les mettre en application. Problème encore plus présent en milieu rural.

3) Présentation des projets du Conseil de Développement Durable

Le conseil de Développement Durable a choisi de travailler sur 4 projets :

- La mise en place de carrés potager en lieu avec les professeurs de SVT et le chef de cuisine
- La plantation d'une haie le long du grillage dans le parc
- La sensibilisation au patrimoine forestier local en lien avec la commune de Baugé en Anjou et l'Office National des Forêts
- La sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

4) Présentation des projets du CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement)

Le CESCE coordonne les actions organisées au collège, donne du lien entre les projets et de la cohérence avec le projet d'établissement.

Les différentes actions s'intègrent dans l'un des 5 thèmes retenus :

- L'éducation à la citoyenneté
- L'éducation à la santé
- L'éducation à la vie affective et à la sexualité
- L'éducation à la responsabilité face aux risques
- L'éducation au développement durable

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du CESCE. D'autres sont menées au collège mais relèvent de l'ouverture culturelle. Les élèves se voient donc proposer au collège ChâteauCoin de nombreux projets variés au cours de leur scolarité.

III. AFFAIRES FINANCIERES

1) DBM pour information

La DBM n°4 et la DBM n°5 sont présentées pour régularisation d'écritures comptables concernant les amortissements pour la fin d'année civile.

2) Autorisation donnée au Chef d'établissement pour organiser la sortie aux lycées de Saumur pour les 3èmes

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à organiser la sortie aux lycées de Saumur et son financement.

Votants : 17
Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à ouvrir la sortie Futuroscope aux élèves ne recevant pas de correspondant avec une participation de 50€ maximum par élève.

Votants : 17
Pour : 17
Abstention : 0
Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Une représentante de la commune informe les membres que 3 élèves du collège ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Le secrétaire de séance
Mme CHARBONNIER



La Présidente
Mme LEBLOND

